

ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

dette publique Question écrite n° 155

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur la part de la dette souveraine française détenue par les banques.

Texte de la réponse

La part de la dette souveraine française détenue par les banques françaises est estimée à environ 13 % au deuxième trimestre 2013.

Données clés

Auteur: M. Jean-Jacques Candelier

Circonscription: Nord (16e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 155 Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Économie et finances Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 3 juillet 2012, page 4254

Réponse publiée au JO le : 24 décembre 2013, page 13478